

Le 14 septembre 2016

Commission de la santé et des services sociaux  
1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, bureau 3.27  
Québec (Québec) G1A 1A3

À l'attention des membres de la Commission de la santé et des services sociaux,

OBJET : Lettre d'appui au projet de loi 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions

Mesdames,  
Messieurs,

Les Directeurs du programme jeunesse des centres intégrés de santé et de services sociaux du Québec souhaitent remercier la Commission de la santé et des services sociaux pour l'invitation de présenter un mémoire dans le cadre des consultations publiques entourant le projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions*.

Quoique nous ne soumettrons pas un mémoire dans le cadre de l'audience du 20 septembre 2016, nous souhaitons appuyer le mémoire des Directeurs de la protection de la jeunesse, qui ont travaillé de concert avec les avocats des établissements publics œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Nous souscrivons sans réserve à l'ensemble de leurs recommandations.

Nous souhaitons souligner les modifications proposées à l'intérieur du projet de loi 99, dont plusieurs sont attendues depuis de nombreuses années. Nous appuyons tout particulièrement les éléments suivants :

- L'article 11, qui introduit la notion d'exploitation sexuelle au paragraphe *d* de l'article 38 –

L'ajout de cette notion permettra davantage de protéger les jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle ou de prostitution juvénile. D'une part, cet ajout confirme le fait que les jeunes sont victimes et aucunement responsables des crimes qui sont commis contre leur personne. D'autre part, il permettra une meilleure protection des jeunes par la dénonciation obligatoire de ces situations et l'application de l'entente multisectorielle.

- Les articles 1 (3), 2, 3, 10, 39 introduisant des modifications en lien avec la préservation de l'identité culturelle des enfants autochtones et l'implication des communautés autochtones-

Les enfants autochtones sont surreprésentés dans les services de protection de la jeunesse. Les communautés autochtones sont souvent aux prises avec des conditions de vie qui sont défavorables à l'épanouissement des familles et des enfants, dont la pauvreté et l'inaccessibilité des ressources et services dont ils ont besoin. Les modifications proposées visent à maintenir les

enfants au sein de leurs communautés en favorisant la participation des communautés autochtones. Elles visent également à préserver l'identité culturelle des enfants autochtones.

- L'article 26, renforçant des modalités entourant le soutien pour les jeunes hébergés qui atteignent leur majorité –

Plusieurs enfants, jeunes, et leur famille n'ont tout simplement pas de conditions minimales pour assurer leur bien-être, faisant en sorte que ces personnes n'ont pas accès à des chances égales pour réussir dans les domaines scolaire, professionnel et social, sans parler des problèmes de santé et psychosociaux qu'ils sont susceptibles de développer. Les jeunes hébergés en centre de réadaptation ou en famille d'accueil qui atteignent leur majorité sont souvent extrêmement vulnérables et requièrent du soutien au-delà de l'âge de 18 ans. Les conditions de vie des jeunes ayant un projet de vie autonome sont souvent très précaires. Les modifications proposées à la loi permettent plus de souplesse afin de répondre de façon plus personnalisée aux besoins de ces jeunes adultes vulnérables.

En conclusion, nous accueillons très favorablement le projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et autres dispositions* et nous appuyons les recommandations des directeurs de la protection de la jeunesse. Dans leur mémoire, les DPJ soulignent le caractère incontournable de certaines modifications et insistent sur la nécessité de les adopter telles quelles. Nous partageons leur point de vue et réitérons l'importance de conserver intactes ces modifications.

Les modifications proposées, si elles sont adoptées, permettront assurément une meilleure protection des enfants et des jeunes du Québec et une opportunité de répondre avec plus d'efficacité aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Les directeurs et directrices du programme jeunesse des centres intégrés de santé et de services sociaux de la province de Québec :

RÉGION	DIRECTRICES/DIRECTEURS
01 CISSS du Bas-Saint-Laurent	Madame Anne Duret Directrice du programme jeunesse CISSS du Bas-Saint-Laurent 287, rue Pierre Saindon, 3e étage C.P. 3500 Rimouski (QC) G5L 8V5

<p>02 CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean</p>	<p>Monsieur Marc Thibeault Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation et directeur programme jeunesse CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean 930, rue Jacques-Cartier Est Chicoutimi (Québec) G7H 7K9</p>
<p>03 CIUSSS de la Capitale-Nationale</p>	<p>Madame Ghislaine Duranceau Directrice du programme jeunesse CIUSSS de la Capitale Nationale 7150, boulevard Cloutier Québec (Québec) G1H 5V5</p>
<p>04 CIUSSS de la Mauricie-et- du-Centre-du-Québec</p>	<p>Madame Nathalie Garon Directrice du programme jeunesse – famille CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec 1455, boulevard du Carmel Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R7</p>
<p>05 CIUSSS de l'Estrie</p>	<p>Madame Lynda Périgny Directrice du programme jeunesse CIUSSS de l'Estrie 300, rue King Est, bureau 300 Sherbrooke (Québec) J1G 1B1</p>

<p>06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de- Montréal</p>	<p>Madame Lesley Hill Directrice du programme jeunesse CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal 8147, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1L 1A7</p>
<p>06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de- Montréal</p>	<p>Madame Julie Provencher Directrice du programme jeunesse CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal Installation CLSC Mercier-Est-Anjou 9503, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1L 6P2</p>
<p>06 CIUSSS Centre-Ouest-de- l'Île-de-Montréal</p>	<p>Madame Valérie Pelletier Directrice adjointe première ligne, secteur enfance-famille, jeunesse, scolaire, sage-femme et santé publique CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal 5700, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal, (Québec) H3T 2A8</p>

<p>06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal</p>	<p>Madame Diane Brière Directrice adjointe – jeunesse et réadaptation <i>Jeunesse, enfance, jeunesse</i> Direction des services intégrés de première ligne 11822, avenue du Bois-de-Boulogne Montréal (Québec) H3M 2X6</p>
<p>06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal</p>	<p>D<sup>re</sup> Katherine Moxness Directrice du programme jeunesse CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal 5, rue Weredale Park Westmount (Québec) H3Z 1Y5</p>
<p>07 CISSS de l'Outaouais</p>	<p>Monsieur Martin Vachon Directeur du programme jeunesse CISSS de l'Outaouais 105, boulevard Sacré-Cœur Gatineau (Québec) J8X 1C5</p>
<p>08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue</p>	<p>Madame Sylvie Leblond Directrice du programme jeunesse – service sociaux et réadaptation CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue 700, boulevard Forest Val-d'Or (Québec) J9P 2L3</p>

<p>09 CISSS de la Côte-Nord</p>	<p>Madame Anne Tremblay Directrice du programme jeunesse CISSS de la Côte-Nord 340, rue Clément-Lavoie Baie-Comeau (Québec) G4Z 3B8</p>
<p>11 CISSS de la Gaspésie</p>	<p>Monsieur Charles Guérette Directeur du programme jeunesse CISSS de la Gaspésie 14, boulevard Perron Est Matapédia (Québec) G0J 1V0</p>
<p>11 CISSS des Îles</p>	<p>Monsieur Pierre Arsenault Directeur du soutien à l'autonomie des personnes adultes, du CRDITSA, des services multidisciplinaires et des ressources non institutionnelles CISSS des Îles 430, chemin Principal Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1R9</p>
<p>12 CISSS de Chaudière-Appalaches</p>	<p>Madame Claudine Wilson Directrice du programme jeunesse CISSS de Chaudière-Appalaches 100, route Mgr-Bourget Lévis (Québec) G6V 2Y9</p>

<p>13 CISSS de Laval</p>	<p>Madame Julie Vaillancourt Directrice du programme jeunesse CISSS de Laval 308, boulevard Cartier Ouest Laval (Québec) H7N 2J2</p>
<p>14 CISSS de Lanaudière</p>	<p>Madame Martine Courtois Directrice du programme jeunesse CISSS de Lanaudière Centre hospitalier régional de Lanaudière 1000, boul. Ste-Anne Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 6J2</p>
<p>15 CISSS des Laurentides</p>	<p>Monsieur Mario Cianci Directeur du programme jeunesse CISSS des Laurentides 500, boulevard des Laurentides, bureau 241 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2</p>
<p>16 CISSS de la Montérégie-Est</p>	<p>Monsieur Francis Belzile Directeur du programme jeunesse CISSS de la Montérégie-Est 575, rue Adoncour Longueuil (Québec) J4G 2M6</p>

<p>16 CISSS de la Montérégie- Centre</p>	<p>Caroline Benoit, adjointe pour :</p> <p>Madame Julie Goudreau Directrice du programme jeunesse CISSS Montérégie-Centre Hôpital du Haut-Richelieu 920, boulevard du Séminaire Nord St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1B7</p>
<p>16 CISSS de la Montérégie- Ouest</p>	<p>Monsieur Dominique Pilon Directeur des programmes jeunesse et des activités de santé publique CISSS de la Montérégie-Ouest 3031, boulevard de la Gare Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9R2</p>
<p>17 Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik</p>	<p>Yoan Girard Directeur Planification et programmation Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik Case postale 900 Kuujuaq (Québec) J0M 1C0</p>

**Région 10**  
**Nord-du-Québec**

**Caroline Sabourin**  
**Directrice intérimaire des programmes sociaux**  
**CRSSS de la Baie-James**  
**Région Nord-du-Québec**  
**312, 3<sup>e</sup> Rue**  
**Chibougamau (Québec) G8P 1N5**